



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DES SPIP DU 10 MARS 2015

La CGT ne redira pas ici qu'elle se réjouit de la création de ce comité technique dédié aux SPIP ; elle s'est déjà exprimée à cet égard, et la spécificité de ces services l'appelait d'évidence. Mais elle ne le redira pas, surtout, car elle attend de voir ce que l'administration pénitentiaire compte faire de cette instance du dialogue social. Or, force est de constater le peu d'ambition qui semble à l'œuvre : élections passées depuis 3 mois, ordre du jour indigent, documents préparatoires reçus très tardivement – tout ça n'augure visiblement pas d'une volonté de dialoguer avec l'ensemble des personnels de ces services.

Pourtant, il nous semble que l'actualité les concernant est d'importance, comme il nous semble également que les « chantiers » aujourd'hui lancés par l'administration sont nombreux. De groupes de travail en R.E.P. et R.P.O., de « doctrine » et « process » en manuel de mise en œuvre, de consultations des services déconcentrés *via* les DISP en synthèses de contributions diverses, la CGT peine à s'y retrouver sur la méthodologie. Mais elle peine surtout à voir quelle est la marge de manœuvre du CT-SPIP sur tous ces sujets, tant ils apparaissent d'ores et déjà aboutis pour l'administration...

Aussi nous le disons tout net : à se passer de la consultation de ses personnels la DAP ne fera que les froisser davantage ; à ne leur soumettre que des conclusions, elle risque le conflit majeur et frontal. Les SPIP sont aujourd'hui sous tension extrême, et le plus souvent dans un état qui devrait inquiéter leur autorité hiérarchique. Il nous apparaît, à nous aussi, que les chantiers sont vastes et nombreux, mais il nous semble qu'ils ne sont pas les mêmes ! La CGT ne regardera pas s'élaborer une énième méthodologie d'intervention, avant d'avoir défini les contours d'une déontologie digne de ce nom !

Il faut, avant toute chose, retrouver une identité forte de service, et procéder à un état des lieux de quels ils sont – quantitatif comme qualitatif. Concernant les CPIP, il est urgent aujourd'hui de travailler à leur identité professionnelle, tant elle a été malmenée par l'administration pénitentiaire depuis 2008 et la dernière circulaire métier. Si tous, ou presque, s'accordent à dire que la profession est aujourd'hui perdue, c'est la responsabilité directe de l'administration ! La CGT ne laissera donc pas cette dernière la perdre encore plus, car, elle l'affirme : c'est ce qui arrivera de façon certaine si la DAP s'entête dans une vision tronquée du métier, des missions, des publics, bref, de la réalité professionnelle et du vécu quotidien de tous les agents des SPIP.

Montreuil, le 10 mars 2015